



Appel à manifestation d'intérêt (AMI) **Reprise de la plateforme « Vivez Sport »**

1. Contexte

Pour soutenir l'activité physique et sportive mobilisable par les Français pendant leurs temps de vacances, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (MJSVA) s'est engagé au plus près des acteurs du sport, des loisirs sportifs et du tourisme en décidant la création d'une plateforme de référencement et de promotion de leurs offres en 2021.

Les objectifs de cette plateforme sont de :

- Répondre à la demande des Français
- Soutenir l'écosystème sportif
- Accompagner la reprise des activités physiques et sportives après la crise sanitaire
- Créer des synergies et des rapprochements entre acteurs du sport et acteurs du tourisme à tous les niveaux en territoire, notamment avec les comités du tourisme

Cette plateforme est appelée Vivez Sport (marque déposée INPI). Elle est accessible à l'adresse : <https://www.vivezsport.fr/>

Une présentation plus détaillée de la plateforme se trouve en annexe de cet AMI.

La plateforme a vocation à favoriser, dans le cadre d'une démarche partenariale avec les acteurs des territoires, la rencontre entre l'offre de tourisme sportif et la demande des Français en un lieu unique, fiable et sécurisé sur la base des fonctionnalités suivantes :

- Un système de géolocalisation et un moteur de recherche pour identifier facilement les offres d'activités physiques et sportives sur les lieux de vacances et/ou par activité sportive ;
- Un portail d'inscription pour les associations, les collectivités, les fédérations et les acteurs du secteur privé marchand à travers lequel ils pourront alimenter la plateforme et y renseigner leurs offres ;
- Un référencement et une mise en relation pour assurer l'intermédiation la plus intégrée entre offre et demande.

Après 4 ans de travaux de développement de cette plateforme, le MJSVA a décidé de la transmettre à un acteur tiers, afin qu'elle puisse continuer à être utilisée et développée pour le plus grand nombre de pratiquants, tout en préservant l'intérêt général du développement de la pratique sportive des Français.es à travers le tourisme sportif.

La plateforme Vivez Sport est mentionnée dans le [contrat de la filière Sport](#) comme étant une action à valoriser dans le développement d'un tourisme sportif durable de pratique. Elle est également recommandée comme « guichet unique » pour soutenir l'innovation et l'adaptation dans le tourisme sportif durable dans [l'étude sur l'analyse des évolutions du tourisme sportif](#) commanditée par les

ministères des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative et de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle.

2. Les porteurs actuels de la plateforme

2.1. La Direction des Sports du MJSVA

La Direction des Sports définit la stratégie nationale de l'État dans le champ du sport et met en œuvre les priorités ministérielles, notamment :

- Le développement de la place des activités physiques et sportives dans la société, à des fins de santé, d'éducation et d'émancipation, d'insertion professionnelle, de mixité, d'inclusion et d'intégration sociale, et d'attractivité des territoires ;
- La transition écologique du sport ;
- La sécurité du cadre de pratique des activités sportives ;
- L'amélioration de la performance sportive et du sport de haut niveau ;
- L'adaptation de l'encadrement du sport aux nouveaux enjeux et besoins, à travers l'évolution de l'offre et la professionnalisation des acteurs ;
- L'accompagnement des acteurs dans le cadre de la nouvelle gouvernance territoriale.

2.2. Le Pôle Ressources National Sport-Innovations (PRN SI) du MSJVA

Le PRN SI, implanté au sein du CREPS des Pays de la Loire, répond aux enjeux sociaux de développement de la pratique pour tous et d'adaptation à de nouveaux contextes sociétaux, quels que soient les territoires et les publics et vise à rapprocher le sport de ses usagers (offres de nouvelles pratiques et de services, nouveaux équipements, synergies territoriales, etc...). Ses missions sont les suivantes :

- Acculturer, accompagner et conseiller les différents acteurs aux thématiques de l'innovation ;
- Informer en constituant une base de ressources documentaires et en réalisant une veille sur les champs de l'innovation ;
- Promouvoir et valoriser les bonnes pratiques et expériences innovantes ;
- Animer un réseau d'acteurs et /ou d'experts.

3. Partenaires du projet

3.1. ADN Tourisme

La réussite d'un dispositif d'intermédiation tel que Vivez Sport est passée par le temps long et une trajectoire pour amener l'outil, de 2021 à 2024, à rassembler l'ensemble des offres qualifiées et atteindre l'objectif de lisibilité et d'accessibilité des offres pour tous les publics.

Afin d'assurer cette dynamique et l'adhésion des acteurs à l'outil, un partenariat avec ADN Tourisme a été engagé début 2022. Il a notamment permis d'accéder aux jeux de données d'ADN Tourisme qui référence les points d'intérêt touristiques sur le territoire, via une remontée des offices de tourisme. La plateforme référence actuellement plus de 30 000 offres proposées par plus 20 000 opérateurs.

4. Prestataires du projet

Ilytech

D'un point de vue technique, le PRN SI a eu comme prestataire de développement informatique la société Ilytech. Ilytech a développé l'ensemble de la solution numérique.

Welko

D'un point de vue communication, le PRN SI a eu comme prestataire communication : la société Welko. Welko a permis la création de toute l'identité visuelle de Vivez Sport ainsi que mis en place des campagnes de communication (création de support de communication, proposition de plan de communication ...) et de référencement.

Julie Abrahami

Le PRN SI a fait appel à une Assistance à Maitrise Ouvrage en la personne de Julie Abrahami. Cette AMO a permis de cadrer en amont les besoins de développement pour l'ensemble des versions de Vivez Sport ; elle a également facilité les échanges techniques avec les développeurs informatiques.

5. Cibles de la plateforme

GRAND PUBLIC/DEMANDEURS	PROFESSIONNELLE/OFFREURS
<ul style="list-style-type: none">Familles, particuliersEntreprises dont comités sociaux et économiquesCollectivités territoriales (services jeunesse, accueils de loisirs, etc.)Associations de jeunesse, d'éducation populaire, de sportEtablissements spécifiques (scolaires, sanitaires et sociaux)Offreurs de séjours touristiques ou tours opérateurs	<ul style="list-style-type: none">Associations sportivesAssociations socio-sportivesOffreurs de séjours touristiques et tours opérateurs intégrant des offres d'APSCollectivités territoriales (Comités Régionaux du Tourisme, Comités Départementaux du Tourisme, offices des sports, maisons des sports, Offices du tourisme, etc...)Organisateurs séjours sportifs /accueils collectifs de mineurs (Colos apprenantes ; quartiers d'été...)Parcs naturels régionauxEtablissements scolaires « Ecoles ouvertes »Prestataires d'offres gratuites

6. Objet de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI)

Le présent AMI a pour objet la désignation d'un acteur public ou privé pour une reprise de la plateforme Vivez Sport en 2025 avec un suivi sur l'évolution de cette plateforme sur plusieurs années.

7. Règlement

7.1. Pièces et éléments à fournir

Les candidats devront fournir les éléments suivants :

- Présentation de la société et/ou des prestataires : métiers, stratégie etc...
- Une proposition de reprise de la plateforme explicitant les points suivants :
 - Les raisons des volontés de reprise (motivations de la manifestation d'intérêt)
 - Les ambitions pour cette reprise (viser l'intérêt général en touchant davantage le grand public, développement de la pratique, promotion à l'international, valorisation du sport durable, de l'encadrement qualifié...)
 - Les modalités de reprise envisagées (à l'identique, mutualisation, évolutions de la solution ...)
 - Les évolutions temporelles de la plateforme (engagement pour 3 ans)
 - Le modèle économique envisagé dans la durée

7.2. Les engagements des porteurs actuels

Une fois le choix du candidat effectué, le PRN-SI et le MSJVA, s'engagent à :

- Fournir l'ensemble des documents techniques de la plateforme et son code source
- Proposer l'accompagnement par le PRN SI de la reprise lors d'une phase transitoire
- Poursuivre la mise en valeur de la plateforme via les réseaux du MSJVA, sous réserve qu'elle continue de répondre à un intérêt public.

7.3. Les attentes des porteurs actuels

La reprise de la plateforme demandera trois prérequis aux candidats choisis :

- La mention des origines de la plateforme sur la solution choisie
- La mention de l'étude [« Analyse des évolutions du tourisme sportif »](#) qui préconise (page 207) de positionner Vivez Sport comme la plateforme de référence du tourisme sportif en France
- L'acceptation d'un partenariat durable avec l'État tiers de confiance (intégrer labels actuels ou futurs)

7.4. Les critères de choix du repreneur

La sélection se fera en fonction des critères présentés ci-dessous :

- Capacités techniques du porteur à reprendre et développer la plateforme dans la durée
- Compréhension des finalités de Vivez Sport et respect des attentes ministérielles notamment au regard du caractère d'intérêt public que revêt la plateforme
- Proposition de développement vers le grand public français voire à l'international
- Aptitudes à rapprocher les acteurs du tourisme sportif via un outil numérique fédérateur

8. Démarches

8.1. Calendrier

L'AMI restera ouvert jusqu'au 17 janvier 2025. L'analyse des dossiers se fera au cours du mois de janvier 2025.

8.2. Modalités de réponse

Date limite de présentation des offres : les projets doivent être adressés au PRN SI **au plus tard le 17 janvier 2025**, exclusivement par voie électronique (format PDF, dossier de synthèse de 15 pages maximum hors annexes éventuelles) à l'adresse :

prn-si@creps-pdl.sports.gouv.fr

Les projets reçus feront l'objet d'une vérification quant à leur conformité au regard des critères de sélection puis seront évalués par l'équipe du PRN-SI et de la direction des sports du MSJVA.

9. Contact

Pour toute demande de précisions, les candidats sont invités à se rapprocher de :

Simon Oliveau, simon.oliveau@creps-pdl.sports.gouv.fr / **06.59.46.18.71**

10. Liste des annexes

Annexe 1 : Présentation de la plateforme Vivez Sport

Annexe 2 : Bilan campagnes de communication 2023/2024

Annexe 3 : Document de référencement de l'autonomie actuelle pour le gestionnaire